



LE MOT DU MAIRE

Bonjour,

Déjà, la chaleur nous a fait oublier l'hiver que nous venons de passer.

Lors de la dernière assemblée nous avons adopté notre plan d'action qui permet de suivre et de prioriser les orientations du conseil pour l'année. Nous avons aussi adopté la charte sur la réduction des matières résiduelles. Plusieurs actions vous seront proposées à l'intérieur de la présente édition de **L'Info municipale**. Une façon simple et à la portée de tous est l'achat d'un composteur pour fabriquer votre compost. Pour ce faire la Municipalité les offrira à la moitié du prix coûtant. Pour réservation appelez Janick Nantel au poste 5009.

Une mention toute spéciale pour l'entreprise Blueberry Lake qui a reçu, lors du Gala régional des grands prix du tourisme du Québec, la première palme dans la catégorie Hébergement : résidence de tourisme. Je profite de l'occasion pour vous inviter à profiter de leurs différents services. Au nom du conseil : bravo!

Une autre entreprise de notre région, Construction Telmosse, a reçu la palme d'or des Maîtres constructeurs du Québec. Félicitation à cette famille qui œuvre en construction depuis 35 ans dans notre municipalité.

Sur une base individuelle, je salue la représentation effectuée par madame Sylvie Bissonnette à l'occasion de la campagne de financement de l'association Claire Soleil ainsi que Messieurs Christophe Labelle et Philippe Laurin qui ont récemment reçu la médaille du lieutenant gouverneur. Voir les encadrés à ce sujet dans les prochaines pages.

Par ailleurs, nous avons débuté une réflexion sur la future négociation que nous aurons avec le ministère des Transports du Québec sur ce que devrait devenir l'ancienne 117, une fois le contournement réalisé. Déjà plusieurs enlignements avaient été pris lors du plan de diversification économique de 2007 et mis à jour en 2008. Je vous invite à transmettre aux membres du conseil et à moi-même les différentes idées de votre vision du noyau villageois. Nous organiserons une consultation de notre population avec un projet ou nous pourrions échanger.

Je vous souhaite un bel été.

Le maire,

Gilbert Brassard



SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU MOIS DE AVRIL 2009

Voici le compte-rendu de la séance ordinaire de conseil tenue le 20 avril 2009 ainsi que de la séance extraordinaire tenue le 14 avril dernier.

Pour ce qui est de la séance du 14 avril, un seul sujet était à l'ordre du jour. Il portait sur l'octroi du contrat de refinancement final des règlements 114, 114-2, 115 et 115-2 à la Caisse populaire Desjardins Labelle-Nominingue au taux de 3,88 % pour ce dernier terme de cinq ans.

Pour la séance du 20 avril, voici les points traités :

Administration et finances

À intervalle régulier, le conseil procède à la nomination d'un conseiller pour agir à titre de maire suppléant. Pour la période du 1^{er} mai au 1^{er} novembre, c'est le conseiller Claude Labonté qui assumera cette charge en cas d'absence du maire Gilbert Brassard.

Au niveau financier, le conseil a accepté le rapport financier 2008 vérifié par la firme Amyot Gélinas et résolu de le transmettre au MAMROT. Voir en page 4 un résumé de l'état de la situation au 31 décembre 2008.

Par ailleurs, il a été approuvé par le conseil qu'un seul calcul de rente de retraite, par employé, soit aux frais de la Municipalité, et ce, une fois que l'employé est éligible à la retraite.

Puis pour assurer une meilleure gestion et le suivi des projets à réaliser, le conseil a adopté le plan d'actions 2009.

En outre, dans la foulée de mesures à prendre visant la prévention des accidents de travail, le conseil a adopté la politique 2009-33 en matière de santé et de sécurité du travail et le plan d'actions SST pour l'année 2009.

Dans le dossier de la chapelle du lac Labelle, le conseil municipal a autorisé la directrice générale à mandater une firme d'évaluateur agréée pour procéder à l'évaluation de l'immeuble.

Par ailleurs, au niveau de la gestion du personnel, il a été résolu de procéder à une restructuration administrative comprenant la mutation de madame Ginette Cormier au poste de secrétaire pour le service de l'urbanisme conformément à l'entente intervenue en ce sens. Il a aussi été résolu de confier les principales tâches reliées à la taxation à madame Nathalie Charrette, technicienne en comptabilité.

Puis, pour assurer la réception durant l'été, madame Danielle Jasmin a été embauchée pour une période approximative de 12 semaines.

Service des travaux publics

Une boîte usagée de camion F-250 mise en vente a finalement été gardée puisque la seule soumission obtenue n'était pas assez élevée.

Concernant le renouvellement du contrat pour la collecte des matières résiduelles et recyclables, le conseil a décidé d'informer la MRC des Laurentides que la Municipalité de Labelle entend prendre à sa charge la gestion de la collecte des matières résiduelles et recyclables et qu'elle ne fera pas partie du regroupement de Municipalités pour lesquelles la MRC aurait à aller en appel d'offres pour 2010

Urbanisme et environnement

Pour ce qui est de la protection de l'environnement, le conseil a décidé d'adopter, à l'instar du conseil des maires de la MRC et de plusieurs autres Municipalités de notre région, la charte sur la réduction des matières résiduelles. Cette charte prévoit notamment, l'application, dans l'ordre, des 3R-V soit la réduction à la source, la réutilisation, le recyclage et la valorisation des matières résiduelles. Ceci dans le but de favoriser la mise en place des services visant à traiter de façon optimale chacune des catégories de matières résiduelles et à inciter les citoyens à adopter de bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles. **Voir plus loin, l'encadré à ce sujet.**

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU MOIS DE AVRIL 2009 (SUITE)

En ce qui concerne l'accès des bateaux sur les lacs de Labelle, le conseiller Robert Bergeron a donné un avis de motion pour l'adoption d'un nouveau règlement relatif à l'obligation de lavage des embarcations et sur l'obligation, pour chaque propriétaire d'embarcation, de se procurer une vignette par bateau.

Il a aussi été résolu d'autoriser la signature du protocole d'entente avec l'Association des propriétaires au lac Labelle (APLL) concernant le contrôle des accès à la rampe de mise à l'eau du lac Labelle dans la perspective de la protection de l'environnement des plans d'eau et à contrer la propagation du myriophylle et autres espèces exotiques.

En outre, il a été demandé, officiellement, une présence accrue de la Sûreté du Québec dans ce secteur spécifique pour la période des vacances de la construction et ce, tant sur les chemins que sur le lac, dans ce dernier cas, par la patrouille nautique.

Dans un autre ordre d'idée, il a été résolu d'autoriser la signature du contrat d'acquisition, par la Municipalité, des rues des Framboisiers, des Cerisiers et des Mûriers, terrains appartenant à monsieur Roger David. Cette acquisition se fait dans le cadre de la verbalisation desdits chemins, conformément au règlement 2002-60.

Par ailleurs le conseil a accepté l'aménagement de trois enseignes touristiques pour le site 46°Nord et a appuyé le projet de Boréal Art/Nature volet II – 2009-2010

Loisirs, tourisme et famille

En loisirs et tourisme, madame Joanie D. Chénier a été embauchée à titre de coordonnatrice du camp de jour et madame Suzanne Ally-Grenier à titre de coordonnatrice du bureau d'accueil touristique pour l'été 2009.

Il a aussi été prévu d'ouvrir le bureau d'accueil touristique selon l'horaire suivant :

Du 15 mai au 18 juin 2009 inclusivement :

Vendredi et samedi de 9 h 30 à 17 h;

Du vendredi 19 juin au 6 septembre 2009 inclusivement :

Dimanche au mercredi de 9 h 30 à 17 h;

Jeudi au samedi de 9 h à 19 h;

Du 11 septembre au 11 octobre 2009 :

Vendredi et samedi de 9 h à 19 h;

Par ailleurs, la grille tarifaire du service des loisirs a été adoptée et la politique portant sur la location des salles municipales a été modifiée pour tenir compte, notamment de conditions particulières lors de certaines locations du centre communautaire pour le repas après un service funéraire.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du 20 avril 2009 et lors de la séance extraordinaire du 14 avril.

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « affaires municipales » du site de la Municipalité au www.municipalite.labelle.qc.ca/. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Christiane Cholette

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le 19 mai prochain, à 20 h.

**État de la situation financière (résumé)
au 31 décembre 2008**

	2008	2007
Actifs financiers	1 486 675	1 209 007
Actifs non financiers	13 472 179	9 982 247
	14 958 854	11 191 254
Passifs	5 699 281	2 733 170
Avoir des contribuables	567 381	605 646
Investissement net dans les éléments d'actif à long terme	8 692 192	7 852 438
	14 958 854	11 191 254
Revenus	4 295 387	4 519 121
Dépenses de fonctionnement	3 739 640	3 447 502
Surplus de fonctionnement	555 747	1 071 619
Affectation et investissement	578 317	866 722
Surplus (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	22 570 -	204 897
Surplus accumulé au 31 décembre	239 705	

COLLECTE DES GROS REBUTS

Afin de permettre une récupération optimale des objets ramassés lors de la collecte des gros rebuts, certains types d'objets auparavant ramassés ne le seront plus à partir de la première collecte du printemps 2009.

On retrouve parmi ceux-ci les matériaux de construction, les résidus verts ainsi que le matériel informatique et électronique. De plus, comme par le passé, les pneus, les RDD, certains objets divers et les électroménagers contenant des halocarbures ne sont pas acceptés dans la collecte des gros rebuts. Vous trouverez ci-dessous différentes options alternatives que peuvent utiliser les citoyens pour se débarrasser de ces type de matières.

Les seuls types d'objets acceptés lors de la collecte des gros rebuts sont :

Vieux meubles de maison et de jardin : table, chaise, divan, bureau, lit, matelas, sommier

Certains appareils électroménagers : cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse, chauffe-eau

Coordonnées du DMS	Horaire
Dépôt de matériaux secs R.C. Miller 169, route 117 Mont-Tremblant, QC, J8E 1A1 819-425-3797	<u>Toute l'année</u> lun. au ven. : 9h00 à 17h00 sam. : de 8h00 à 12h00
Dépôt de matériaux secs RIDR 688, chemin du Parc Industriel Rivière-Rouge, QC, J0T 1T0 819-275-3205	<u>Toute l'année</u> lun. au ven. : 8h30 à 17h00 <u>9 mai au 19 septembre</u> sam. : de 8h30 à 12h00



Ne pas nourrir les canards, attention à la Dermatite

La présente fait suite à plusieurs cas de la Dermatite du baigneur que nous avons répertoriés au fil des ans. La Dermatite est une affection cutanée causée par de petites larves que l'on retrouve dans nos lacs. Ces dernières portent le nom de **CERCAIRES** et elles sont presque invisibles à l'œil nu.

Les cercaires proviennent de l'excrément des **canards et autres oiseaux** qui entraînent la contamination des escargots en bordure du rivage. À partir des escargots, des cercaires sont libérées et retournent contaminer les oiseaux aquatiques. Malheureusement, les cercaires ne font pas de différence entre les oiseaux et les baigneurs. C'est ainsi que, lors de la baignade, les cercaires se collent à la peau jusqu'au moment où vous sortez de l'eau. Sous l'action du soleil, la peau s'assèche et les cercaires y pénètrent en la piquant et elles y meurent.

Nous vous demandons donc, d'éviter d'attirer les canards et autres oiseaux en les nourrissant, car ces derniers produisent des excréments qui contaminent les escargots et, ces derniers provoquent la prolifération des cercaires s'attaquant aux baigneurs.

Les effets de la Dermatite sur la santé sont les suivants :

- **Apparition de plaques rouges sur la peau;**
- **Inflammation de la peau;**
- **Démangeaisons intenses durant plus de 10 jours;**
- **Infection de la peau.**



Pour soigner la Dermatite, il faut éviter de gratter la peau afin de ne pas provoquer des infections. Vous pouvez soulager l'inconfort des démangeaisons en appliquant une crème ou une lotion contre les démangeaisons, telle que la calamine. Dans le doute, consultez votre pharmacien.

Si les démangeaisons persistent après plusieurs jours ou si votre état de santé vous inquiète, n'hésitez pas à consulter votre médecin.

Dans le cas où vous pensez avoir attrapé la dermatite, veuillez-vous rapporter au numéro suivant:

Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides.
M. Bruno Cossette
(450)-436-8622 #2229

Pour cet été, soyez vigilant.

En vous remerciant d'avance de votre précieuse collaboration

Charles-Élie Barrette



LAVAGE DE BATEAUX ET VIGNETTES

Le lavage des bateaux étaient déjà une obligation depuis quelques années. Cette année la réglementation est modifiée pour intégrer l'obligation, pour toute embarcation qui se trouve sur tout lac et cours d'eau, en totalité ou en partie, sur le territoire de Labelle d'être munie d'une vignette. L'utilisateur de toute embarcation à moteur devra se procurer la vignette à la réception de l'hôtel de ville ou au bureau d'accueil touristique au coût de deux dollars (2 \$) pour les contribuables de Labelle et au coût de trente dollars (30 \$) pour les utilisateurs non contribuables à Labelle. L'utilisateur s'engage à prendre connaissance du règlement 2009-171 et à le respecter.

COLLECTE DES GROS REBUTS (SUITE)

QUOI	OÙ	QUAND	COÛT
Matériel informatique et électronique (ordinateur, TV, micro-onde, DVD, etc)	Apporter aux dépôts de matériaux secs	Toute l'année à partir du 24 avril 2009	Gratuit
Matelas et sommier	Mettre dans la collecte des gros rebuts Apporter aux dépôts de matériaux secs	Service déjà en place	Gratuit
Résidus verts (feuilles mortes, résidus de jardin, gazon)	Apporter aux dépôts de matériaux secs Collecte de feuilles à l'automne pour SADM et M-TR	Printemps : 11 au 30 mai 2009 Automne : 13 au 30 octobre 2009 SADM : 26 octobre M-TR : 2 novembre	Gratuit
Matériaux de construction, rénovation, démolition : pierre, béton, céramique, bain, douche, toilette, évier, tapis, branches, bois	Apporter aux dépôts de matériaux secs	Service déjà en place	PAYANT (en fonction de la quantité)
La plupart des RDD d'origine résidentielle ainsi que : Contenants de peinture vides (en métal) Ampoules fluocompactes et tubes fluorescents Bonbonnes de propane	Apporter aux dépôts municipaux RDD	Service déjà en place	Gratuit
Électroménagers contenant des halocarbures : Réfrigérateur, congélateur, air climatisés	Contactez Recyc-Frigo (www.recyc-frigo.com) Apporter aux dépôts de matériaux secs de Sainte-Agathe ou Rivière-Rouge seulement	Service déjà en place	PAYANT (en fonction de la quantité)
Pneus	Rapporter chez un garagiste	Service déjà en place	Gratuit
Matériaux divers : toile de piscine, vélo, balançoire, barbecue, tondeuse à gazon, pièce automobile, pédalo, quai	Apporter aux dépôts de matériaux secs	Service déjà en place	PAYANT (en fonction de la quantité)



Pour votre collaboration





Utilisation des roulottes, caravanes et tentes roulottes

Depuis quelque temps, les propriétaires de roulottes, caravanes et de tentes-roulottes semblent méconnaître les normes municipales régissant l'utilisation de ces équipements. Nous constatons que l'emplacement choisi pour leur entreposage n'est pas toujours adéquat, d'autant plus qu'elles sont parfois utilisées pour accueillir de la famille ou des amis sur les propriétés résidentielles ou de villégiatures. Nous désirons donc, vous sensibiliser aux normes suivantes.

L'occupation d'une roulotte ou d'une caravane ou d'une tente-roulotte est interdite sur l'ensemble du territoire de la Municipalité de Labelle, à l'exception des terrains de camping.

Cependant, l'entreposage des roulottes, caravanes et tentes-roulottes est autorisé sur un terrain résidentiel ou de villégiature, exclusivement, dans la cour arrière ou latérale sans toutefois dépasser la façade avant de la résidence et pourvu qu'aucune personne ne l'occupe, et ce, en tout temps.

Par ailleurs, une roulotte ou une caravane ou un motorisé peut être utilisé à titre d'usage provisoire afin d'abriter le propriétaire uniquement durant la construction ou la rénovation de sa résidence. La superficie maximale ne peut pas excéder 20m² (215pi²) et la durée de cet usage est limitée à 180 jours. Finalement, l'usage provisoire doit être obligatoirement raccordé à une installation septique conforme.

Enfin, veuillez noter que le bien-fondé de la réglementation d'urbanisme sur les roulottes, caravanes et tentes-roulottes est d'un point de vue environnemental, concernant les déjections des eaux usées dans l'environnement ou la surutilisation de l'installation septique de la résidence, et d'un point de vue de courtoisie du voisinage, concernant l'esthétisme des propriétés voisines et la sérénité des lieux.

*****Nous vous rappelons qu'une infraction au règlement d'urbanisme vous assujetti à une amende de 300 \$ plus frais d'administration, et ce, pour chaque jour que l'infraction est répertoriée.*****

En vous remerciant d'avance de votre précieuse collaboration.

Le Service de l'urbanisme,

Charles-Élie Barrette

Distribution d'arbres gratuits



En collaboration avec l'organisme de bassin versant « *AGIR pour la Diable* », la Municipalité de Labelle organise une journée de distribution d'arbres gratuits et d'informations concernant les règlements d'urbanisme en matière d'environnement.

Lieu : Garage municipal de Labelle situé au 8567, boul. du Curé-Labelle

Date : Samedi, le 30 mai de 9 h à 15 h ou jusqu'à épuisement des stocks

Essences disponibles : Frêne de Pennsylvanie, cerisiers tardif, mélèze laricin, pin blanc, pin rouge, épinette blanche, épinette noire, épinette rouge, frêne d'Amérique, bouleau à papier, érable à sucre et saule hybride.

Environ 2500 arbres à donner (quantité limitée par personne)



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
(819) 681-3371
STEPHEN POTTS, POSTE 5023
URGENCE 9.1.1



FEU À CIEL OUVERT ET FEU DE BROUSSE

PETIT RAPPEL

Le mois dernier, nous avons eu des feux de brousse et des feux de forêt. N'oubliez pas qu'il vous faut un **permis de brûlage** quand vous faites des feux à ciel ouvert. Quand nous avons un indice élevé ou extrême, la SOPFEU recommande fortement de n'allumer aucun feu entre 12 h et 20 h. Vous êtes responsable de votre feu et des conséquences.

Merci pour votre compréhension et votre coopération

LE PARE-FEU DU CHEF

Les barbecues au propane

Quelques notes sur le propane

Le propane est une source d'énergie pratique et sûre, à la condition de respecter certaines règles de sécurité élémentaires. Le propane est non toxique, incolore, et inodore. Par souci de sécurité, les fabricants sont tenus d'y ajouter un produit qui dégage une odeur semblable à celle des œufs pourris ou du chou bouilli pour permettre de vous alerter en cas de fuite.

Les quelques conseils qui suivent ont pour objectif de prévenir les accidents.

Lors de l'achat de votre appareil barbecue

Il est important de lire en entier le manuel et les instructions d'assemblage avant de procéder au montage de l'appareil. Il est aussi important de lire les instructions de fonctionnement avant le premier allumage. Ces recommandations s'appliquent également si votre appareil vous a été livré assemblé.

Les barbecues au propane doivent toujours être utilisés à l'extérieur, comme tous les autres appareils de camping fonctionnant au propane. Les bouteilles de propane doivent également être entreposées à l'extérieur en tout temps. L'utilisation de votre appareil dans une roulotte, un garage ou n'importe quel endroit fermé peut entraîner l'accumulation de monoxyde de carbone, un gaz nocif qui peut être mortel.

N'utilisez donc jamais votre barbecue à l'intérieur et n'entrez jamais votre bouteille de propane à l'intérieur.

Pour profiter au maximum de votre barbecue

Placez votre appareil à un endroit stable et bien ventilé. Ne laissez pas courir de fils électriques à proximité et ne le placez pas trop près des murs ni dans l'environnement immédiat d'arbres ou d'arbustes. Une fois allumé, ne laissez jamais votre barbecue sans surveillance. Afin d'éviter les brûlures, ne laissez personne s'amuser autour et ne le déplacez pas lorsqu'il est allumé.





VOTRE FAMILLE
EST-ELLE PRÊTE?

APPRENEZ
À VOUS
PRÉPARER !

Testez vos connaissances en ligne
www.securitecivile.gouv.qc.ca

Sécurité civile
Québec



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

(819) 681-3371

STEPHEN POTTS, POSTE 5023

URGENCE 9.1.1

LE PARE-FEU DU CHEF (SUITE)



L'entretien au fil des saisons

Même s'il est conçu pour affronter toutes les températures, votre barbecue nécessitera un minimum d'entretien chaque année pour vous permettre d'en tirer le maximum d'efficacité en toute sécurité. Prenez connaissance des instructions contenues dans le manuel du fabricant et respectez les conseils suivants :

Le brûleur : Examinez l'état du brûleur et, si vous constatez qu'il est percé à plusieurs endroits, consultez votre centre spécialisé pour le faire vérifier et le remplacer. S'il est en bon état, nettoyez-le délicatement avec une brosse d'acier. La flamme produite par le propane doit être d'un bleu inaltéré. Par conséquent, une flamme constamment jaune ou lumineuse est probablement causée par un brûleur mal ajusté ou malpropre.

Le boyau et le raccord : Pour vérifier si votre installation présente une fuite de propane, assurez-vous que le raccord est bien serré, ouvrez le robinet de la bouteille, appliquez une solution savonneuse sur le raccord et le boyau. Si vous décelez la formation de petites bulles, c'est qu'il y a une fuite de gaz. Il faut corriger cette fuite avant l'utilisation en changeant les pièces défectueuses. Consultez votre centre de distribution au besoin.

Les bouteilles : Les bouteilles défectueuses ou âgées de plus de 10 ans doivent être retirées de la circulation et **remises au distributeur de propane**. Ne jetez jamais une bouteille au rebut, (incluant les gros morceaux) car même si elle vous paraît vide, elle peut contenir encore assez de propane pour provoquer une explosion.

Le transport des bouteilles: En tout temps, et durant leur transport, les bouteilles de propane doivent être maintenues debout afin que le propane gazeux soit constamment en contact avec la soupape de sûreté, ceci pour minimiser les risques en case de fuite. Assurez-vous que la bouteille ne se renverse pas, soit en utilisant un support, soit en la fixant à l'aide de courroies. **Le robinet de la bouteille doit être bien fermé et muni d'un bouchon d'étanchéité.** Vous ne pouvez transporter ni emmagasiner des bouteilles de propane dans votre véhicule privé, à moins que l'espace destiné à les recevoir ne soit bien ventilé. À cette fin, laissez une fenêtre ouverte ou le coffre entrouvert, selon l'endroit où la bouteille se trouve.

Mesures d'urgence

Même si les barbecues au propane sont très sécuritaires, il arrive parfois qu'une négligence ou un oubli cause un accident. Dans ces cas, veuillez observer les consignes de sécurité suivantes :

INCENDIE DE PROPANE

1. Évacuez les lieux immédiatement ;
2. Téléphonnez le 911 pour votre service en sécurité d'incendies ;
3. N'essayez pas d'éteindre les flammes à moins de pouvoir fermer le robinet de la bouteille.

Pour plus de renseignements contacter votre détaillant de barbecue et propane ou le Régie du bâtiment (Cet article est tiré de la Régie)

Le directeur du service,

Stephen Potts

DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE *Info municipale*

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui vous ressemble.

DATE DE TOMBÉE:

22 mai 2009

DATE DE PARUTION:

10 juin 2009





CLUB DE LECTURE LE RAT BIBOCHE POUR LES 3 À 6 ANS

Le club se poursuit jusqu'à la fin mai. Des surprises t'attendent lors de ton inscription! Tu reçois un coupon pour chaque livre emprunté et à la fin du club, plusieurs prix seront attribués au hasard parmi les coupons recueillis.

Si vous désirez vous inscrire à la bibliothèque, n'oubliez pas d'apporter une preuve de résidence. L'abonnement est gratuit ainsi que l'accès aux postes informatiques!

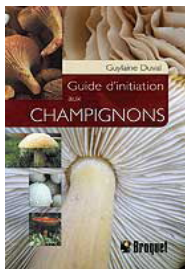
Heures d'ouverture :

Mardi: 13h à 17h et 18h30 à 20h30
Mercredi: 12h30 à 16h30
Jeudi: 13h à 17h et 18h30 à 20h30
Vendredi: 10 à 12h et 12h30 à 16h30
Samedi: 9h à 12h30

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter Nathalie Robson, directrice, au 819-681-3371, poste 5021 ou par courriel : labelle@crsbpl.qc.ca.

Vous pouvez également consulter notre page web : www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/labelle

ACTIVITÉS CULTURELLES



Conférence avec Guylaine Duval – Le monde merveilleux des champignons

Date : Le mardi 26 mai à 19h

Lieu : Salle Valiquette (haut de la bibliothèque)

Coût : Gratuit (réserver au 819-681-3371, poste 5021, nombre de places limitées)

Auteure du livre *Guide d'initiation aux champignons*, Mme Duval offre une conférence sur la saison de la cueillette, les variétés comestibles, les champignons dangereux et médicinaux au Québec. Il y aura aussi une démonstration d'un Polypore allume-feu (avec une poudre de champignon, une pierre à feu, un étincelle et c'est parti!). La conférence se termine avec une dégustation de champignons sauvages.



Conférence avec Marylène Coulombe : Comprendre les messages de l'au-delà

Date: Le lundi 15 juin à 19h

Lieu : Salle Valiquette (haut de la bibliothèque)

Coût : 7\$ (billet disponible à la bibliothèque ou à la porte)

Auteure de plusieurs livres dont *Comment développer vos dons* et *Les morts nous donnent signe de vie : comprendre les messages qui nous viennent de l'au-delà*, Marylène Coulombe propose une conférence traitant du sujet de la communication avec le monde invisible. Comment pouvons-nous comprendre les signes que nos défunts nous envoient et comment pouvons-nous communiquer avec eux.

ACTIVITÉS CULTURELLES (SUITE)

ADULTES:



Festival Boré-Art de musique classique

Date : Le samedi 20 juin (heure à confirmer, surveillez le prochain *Info-Municipale*)

Lieu : Salle Wilfrid-Machabée (1, rue du Pont)

Coût : 25\$ incluant taxes, café et brioche

Pour plus d'information, consultez la **Programmation estivale 2009** remise dans le Publisac du 29 avril dernier ou le site Internet de la municipalité : www.municipalite.labelle.qc.ca



La Troupe du Ri-Do-Rare avec la collaboration de la Municipalité de Labelle présente "Comédie dans le noir"

Date : Jeudi et samedi, 7 et 9 mai à 19h30

Jeudi et samedi, 14 et 16 mai à 19h30

Lieu : Salle Wilfrid-Machabée (1, rue du Pont)

Coût : 15\$ adulte, 7\$ étudiant

Billet en vente à la réception de la Municipalité de Labelle

Pour plus d'information, consultez la **Programmation loisirs estivale 2009** remise dans le Publisac du 29 avril dernier ou le site Internet de la municipalité: www.municipalite.labelle.qc.ca

JEUNES



Pièce de théâtre pour les 3-10 ans

Date : Le samedi 13 juin à 10h30

Lieu : Salle Machabée (haut de l'hôtel de Ville)

Durée : 1 heure

Coût : Gratuit!

Pour plus d'information, consultez la Programmation loisirs estivale 2009 remise dans le Publisac du 29 avril dernier ou le site Internet de la municipalité :

www.municipalite.labelle.qc.ca

IL ÉTAIT UNE FOIS UN LIVRE

Richard, Denis. Vous qui croyez me posséder, Neuilly-sur-Seine : M. Lafon, 2008, 321 p.

Pour un premier roman, Denis Richard nous offre une mixture de style littéraire. Tantôt, on retrouve Dan Brown avec le code Da Vinci, tantôt Marc Levy avec ses personnages mystérieux. Pour ma part, même si j'ai trouvé ce roman par moment palpitant et passionnant, il demeure touffu, sinon confus(!), on ne sait pas trop où il s'en va. Mais cela ne reste que mon opinion...

Tremblay, Elisabeth. Filles de lune, Boucherville : Éditions de Mortagne, 2008, 3 volumes. (Volume 3 à paraître)

Une belle découverte que cette romancière québécoise. C'est une épopée fabuleuse qui débute dans Charlevoix pour se poursuivre dans un monde imaginaire, peuplé de sorcières, de mutants et autres créatures fantastiques! Pomette évolue à travers le temps, accompagnée d'un ciad, car elle est fille de lune... périple qui s'accomplira sous le signe de l'aventure, mais aussi de l'amour...

Blanchet, Bruno. La frousse autour du monde, Montréal : Éditions La Presse, 2008, 179 p.

Petit bijou, s'il en est un! Un défilé d'exotisme, de fraîcheur autour du monde nous est servi dans ce petit documentaire rédigé sous forme de carnet de voyage rempli de joyeuses réflexions, parfois légères, parfois candides, mais toujours profondes...

Silvy Bissonnette



SERVICE DES LOISIRS ET DU TOURISME

(819) 681-3371

JANICK NANTEL

POSTE 5009

OFFRES D'EMPLOIS

PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL TOURISTIQUE

Description sommaire du poste :

- Réception téléphonique, accueil des visiteurs et les renseigner sur la région;
- Prendre note des plaintes émises et en faire rapport au supérieur immédiat;
- Prendre note des renseignements permettant de remplir les formulaires de statistiques de fréquentation.

Exigences :

- Connaissance de l'informatique (logiciels Word et Excel);
- Habileté à communiquer avec le public
- Bilingue (un atout);
- Expérience en service à la clientèle et/ou en tourisme.

Conditions de travail :

Postes avec horaire variable (jour, soir, fin de semaine) pour une durée maximale de 10 semaines débutant fin juin. Le taux horaire est de 9,45 \$.

Vous avez jusqu'au mercredi 20 mai 2009 pour faire parvenir votre curriculum vitae :

Service des loisirs et du tourisme

1, rue du Pont

Labelle (Qc) J0T 1H0

dir.loisirs@municipalite.labelle.qc.ca

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

ASSISTANTS ANIMATEURS AU CAMP DE JOUR

Tu es âgé entre 13 et 15 ans et tu rêves de devenir animateur dans un camp de jour? Et bien, joins-toi à l'équipe du Pélicamp de Labelle! Nous recherchons trois (3) bénévoles.

Tu participeras à l'élaboration de la programmation estivale, tu recevras une formation en animation et tu t'amuseras tout l'été avec les enfants!

Possibilité de compensation monétaire à la fin de l'été!

Tu as jusqu'au mercredi 20 mai 2009 pour faire parvenir une lettre de présentation :

Service des loisirs et du tourisme

1, rue du Pont

Labelle (Qc) J0T 1H0

dir.loisirs@municipalite.labelle.qc.ca



FORMATION COMPOSTAGE

Veuillez noter qu'il y aura une nouvelle formation pour l'utilisation des composteurs que vous pouvez vous procurer à la Municipalité de Labelle.

Quand : Le samedi 30 mai 2009

Lieu : Pavillon des loisirs

Heure : 13 h 30

Coût: formation gratuite
Composteur: 30 \$

Vous pourrez faire l'achat d'un composteur sur place lors de cette formation.

Pour réserver le vôtre, communiquez avec moi avant le 1^{er} mai 2009, au poste 5009.

FÊTE DES VOISINS



**Le 6 juin 2009 ce sera la
Fête des voisins à
Labelle**



La Fête des voisins offre une formidable occasion de mieux connaître les personnes de notre voisinage. Le Samedi le 6 juin 2008, partout au Québec, les voisins se rassembleront pour célébrer le plaisir du bon voisinage

Organiser la Fête des voisins est très simple, il suffit de le décider ! L'organisation est légère et elle ne dépend que de vous. Le lieu est facile à trouver : la rue, le parc, la cour ou le hall de votre immeuble, etc. Pour vous procurer des cartons d'invitation et du matériel promotionnel communiquez avec le service des loisirs au 819-681-3371, poste 5009 ou au www.fetedesvoisins.qc.ca

SERVICE DES LOISIRS ET DU TOURISME (suite)

(819) 681-3371

JANICK NANTEL

POSTE 5009



JOURNÉE VERTE - 2IÈME ÉDITION

UN VÉRITABLE SUCCÈS

Nous tenons à remercier tous les citoyens et toutes les citoyennes qui ont participé en grand nombre, encore cette année, à la journée verte. C'est plus d'une soixantaine de personnes qui ont sillonné les rues de Labelle pour leur refaire une beauté.

Maintenant, nous invitons les locataires et les propriétaires à faire de même sur leur terrain privé à l'avant et à l'arrière de leur maison ainsi que sur les pentes descendantes de leur terrain.

Nous félicitons madame Guylaine Gareau qui a remporté un composteur ainsi que madame Karine Charette qui s'est mérité un massage de 60 minutes chez La belle Oasis, offert par madame Sylvie Grenier.

Un merci spécial aux dames fermières qui ont participé à cette journée en préparant un délicieux buffet qui a su combler les estomacs de tous ceux et celles qui ont nettoyé Labelle. Elles ont travaillé très fort et toujours avec le sourire et dans la bonne humeur. Elles ont fortement contribué au succès de cette journée.

SEMAINE DE LA MUNIICIPALITÉ PORTE OUVERTE À L'USINE D'EAU POTABLE

Dans le cadre de la semaine de la municipalité, le conseil municipal et certains employés municipaux souhaitent vous inviter à une porte ouverte à l'usine d'eau potable.

Date: Le lundi 1er juin 2009

Lieu: Usine d'eau potable

1 699, chemin du Moulin

Heure: 5 à 7



Vous aurez droit à une visite guidée de l'usine ainsi que des nouveaux camions du service des incendies de la Municipalité de Labelle.

OUVERTURE DU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE ÉTÉ 2009

Le bureau d'accueil touristique ouvrira officiellement ses portes pour la saison estivale 2009 le 15 mai prochain.

Voici les heures d'ouvertures pour la saison :

Du 15 mai au 18 juin 2009 inclusivement :

Vendredi et samedi de 9 h 30 à 17 h

Du vendredi 19 juin au 6 septembre 2009 inclusivement:

Dimanche au mercredi de 9 h 30 à 17 h

Jeudi au samedi de 9 h à 19 h

Du 11 septembre au 11 octobre 2009:

Vendredi et samedi de 9 h 30 à 19 h



SERVICE DES LOISIRS ET DU TOURISME (suite)

(819) 681-3371

JANICK NANTEL

POSTE 5009

INSCRIPTIONS SAISON ESTIVALE 2009

SOCCER: du 29 juin au 21 août

Horaire:

4-5 ans mercredi de 18 h 30 à 19 h 15

6-7 ans mercredi de 19 h 15 à 20 h

8-9 ans jeudi de 18 h 30 à 19 h 15

10-11 ans jeudi de 19 h 30 à 20 h 30

12-15 ans : lundi

Fille 18 h 30 à 19 h 30

Gars 19 h 30 à 20 h 30

Coûts:

4-7 ans 10 \$

8-11 ans 15 \$

12-15 ans 20 \$



BALLE-MOLLE: du 29 juin au 21 août

Horaire:

6-8 ans mercredi de 18 h 30 à 19 h 15

9-11 ans mercredi de 19 h 15 à 20 h 15

Coûts:

6-8 ans 10 \$

9-11 ans 15 \$



BALLE-MOLLE ADULTE: 25 mai au 17 août

Horaire:

Lundi de 19 h à 21 h 30

Coûts: 20 \$



Pétanque et Volley-ball:

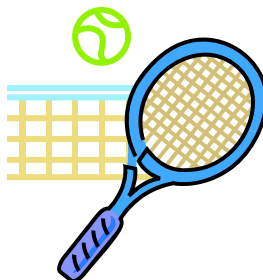
Les terrains de volley-ball et de pétanque devant être rénovés pour la saison estivale 2009, nous sommes à la recherche de personnes intéressées à mettre sur pieds des équipes dans le but de s'amuser.

Coûts: 15 \$



Tennis:

Vous pouvez utiliser les terrains de tennis en vous procurant une clé à la réception de l'hôtel de ville en échange d'un dépôt de **10\$** qui vous est remis à la fin de la saison avec le retour de clé.



Inscription avant le 19 mai 2009.
Service des loisirs et du tourisme
819-681-3371 poste 5009

PÉLICAMP DE LABELLE

(819) 681-3371

JOANIE D. CHÉNIER

POSTE 5013



	Rabais 20 %	Prix
Frais Administratifs	NA Inscription 9 et 11 mai	31,50 \$
Pour l'été	NA	223,00 \$
À la semaine	NA	45,00 \$
Service Surveillance Pour l'été	NA	120,00 \$
Service Surveillance 10 périodes	NA	25,00 \$
Rabais familiale (enfants additionnels) pour l'été		25.50 \$
Rabais familiale (enfants additionnels) à la semaine		5,10 \$ / semaine
Non-résident: Les frais d'inscription seront majorés de 50 %.		
Pièce d'identité requise pour les résidents: permis de conduire, compte de taxe, bell, hydro, etc.		

MODALITÉS DE PAIEMENT:

La première moitié du paiement doit être effectuée la journée même de l'inscription et le solde doit être payé pour la date de début du camp de jour.

DATES D'INSCRIPTION

Les dates d'inscription étant le 9 et 11 mai dernier, vous pouvez vérifier les places disponibles auprès de Slinky mais le rabais de 20 % n'est plus applicable.

OUVERTURE ET FERMETURE

LA DURÉE TOTALE DU PÉLICAMP EST DE 8 SEMAINES.

Ouverture du Pélicamp:

Le mardi 30 juin 2009 de 9 h à 16 h

Service de surveillance de 7 h à 9 h et de 16h à 18 h

Fermeture du Pélicamp:

Le vendredi 21 août 2009 à 12 h

SORTIES EXTÉRIEURES

Les sorties extérieures vous seront présentées dans le **Guide aux parents** qui vous sera remis lors des inscriptions.

Les frais rattachés à ces sorties ne sont pas inclus dans les frais d'inscription.

Nous vous demanderons de bien choisir les sorties auxquelles participeront vos enfants car le paiement de ces dernières devra être acquitté au plus tard le mardi 30 juin 2009. Vous comprendrez que cette exigence nous permettra de garantir la tenue de ces sorties.

REMBOURSEMENT

SELON LA POLITIQUE DE TARIFICATION DU SERVICE DES LOISIRS 2007-17 ET SES AMENDEMENTS, AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ À MOINS QUE L'ACTIVITÉ NE SOIT ANNULÉE, QU'ELLE NE RESPECTE PAS L'HORAIRE PRÉSENTÉ LORS DE L'INSCRIPTION OU QUE LE PARTICIPANT PROUVE SON INCAPACITÉ DE PARTICIPER AUX ACTIVITÉS À L'AIDE D'UN BILLET MÉDICAL.

PISCINE MUNICIPALE

(819) 681-3371

CATHY DRISCOLL

POSTE 5014

FORMATION - CERTIFICAT SOINS D'URGENCE AQUATIQUE

15-16 ET 17 JUIN 2009

Date: 15 - 16 et 17 juin 2009

Durée du cours: 24 h

Lieu: piscine municipale et centre communautaire

Coût Cours: Membre AHQ 275 \$ Non membre 299 \$

Coût requalification: Membre AHQ 125 \$ Non membre 149 \$

Préalable: Aucun préalable n'est nécessaire pour s'inscrire à ce cours. Cependant, la clientèle devra être en mesure d'effectuer les exercices pratiques requis pour réussir le cours.

Présence: La présence et la participation du candidat à l'ensemble des cours sont de rigueur pour être en mesure de compléter la formation adéquatement. Le candidat doit être présent à 90 % de la formation pour obtenir le brevet. Il est de la responsabilité du candidat de se mettre à jour et de récupérer la matière manquée lors de l'absence.

Matériel obligatoire: Nécessaire pour la partie aquatique (maillot de bain)

Masque de poche et gants

Volume obligatoire: Manuel canadien de premiers soins

Validité du brevet: Deux ans si utilisé comme permis de travail

Quatre ans au maximum pour suivre une requalification

Le certificat Soins d'urgence aquatique permet au candidat d'acquérir les connaissances et les techniques relatives à l'administration des soins d'urgence en milieu aquatique. Il peut, grâce à l'approche pratique de ce certificat, apprendre les principes des soins à prodiguer dans le cas de blessures rencontrées le plus fréquemment dans les piscines ou dans les lieux de baignade, y compris le traitement à administrer aux victimes en arrêt respiratoire. L'enseignement est axé sur la vérification des signes vitaux, le choix des priorités et les principes des soins d'urgence aquatique élémentaires.

Ce cours prépare le candidat à assumer un rôle de premier intervenant dans son milieu de travail lors d'une situation d'urgence demandant des notions de premiers soins ou de sauvetage aquatique. Le candidat devra prodiguer les traitements de base afin de stabiliser une blessure tout en attendant les services préhospitaliers d'urgence (SPU).

Pour information ou inscription: CQRHT
Suzy Langlois

**450-651-6111 ext : 221
1-866-651-1099**



OUVERTURE DE LA PISCINE
SAISON ESTIVALE 2009



Encore une fois cette année, la piscine municipale ouvrira ses portes en période estivale pour offrir à la population des heures de baignade en bains libres ainsi que certains cours.

Nous vous invitons à consulter le site internet de la municipalité, www.municipalite.labelle.qc.ca ainsi que l'info municipal au mois de juin pour connaître tous les détails.



MÉRIDA 2009



Je m'appelle Myriam et j'ai 16 ans. Je reviens tout juste d'un stage humanitaire de 2 semaines. Il y a plus de 16 ans, l'Option des Amériques fût créée. Cette option s'étend sur quatre ans et le stage est comme l'aboutissement de toutes ces années. Les élèves qui en ressortaient en étaient changés de différentes façons. Cette année le stage durait 2 semaines et se déroulait à Mérida, la capitale de l'État du Yucatan, au Mexique. En seulement 3 mois, nous et nos parents avons réussi à récolter plus de 30 000\$ grâce aux diverses levées de fonds et aux généreux dons.

Après de longues heures de vols et une escale à Mexico City, nous avons atterris à Mérida. Nous avons rencontré nos familles dans lesquelles nous allions vivre les 2 prochaines semaines, les profs aussi vivaient dans des familles mexicaines. Tous les matins, nous étions au rendez-vous, prêts à partir aux différents lieux de travail. Il y en avait 3 : le refuge, l'école primaire et le centre pour personnes handicapées. Pour ma part, je travaillais au refuge, c'était un refuge pour les jeunes de 8 à 18 ans dont les parents ne s'occupent pas. Durant notre passage, il y a eu de nouveaux arrivés et des départs. Tous les matins, nous marchions 20 minutes pour nous rendre à un arrêt d'autobus. Ensuite, nous faisions environ 20 minutes en autobus et finalement, nous marchions 20 minutes le long d'une autoroute pour ensuite la traverser pour arriver au refuge. Nous y arrivions aux alentours de 9h00 le matin. Nous avons peint une murale sur le devant du refuge. Le premier matin, les jeunes mexicains se tenaient à l'écart, mais plus les heures passaient, plus ils s'approchaient de nous. Nous avons commencé à rire avec eux, à chanter et ils nous ont aidés pour la peinture. Ils étaient si chaleureux! Tous les jours, nous avions hâte d'aller travailler, chanter et rire avec eux. Je n'aurais jamais pensé m'attacher si vite à eux. Leurs sourires sont contagieux. Nous quittions le refuge vers midi pour rejoindre nos familles pour le dîner. L'après-midi, nous faisions des visites culturelles ou nous restions dans nos familles.

Dans la famille où j'habitais, nous étions 4 filles de ma classe. Nous avons deux chambres. Notre famille était très chaleureuse et accueillante. Le jour de mon anniversaire, nous avons tous mangé ensemble et, ensuite, les autres jeunes de ma classe sont venus se baigner chez nous. Ce fût un anniversaire mémorable. Dans la journée, nous étions allés dans des cenotes. Une cenote, c'est une grotte remplie d'eau douce. Il y a des lianes et des puits de lumière naturels. Le décor des cenotes est enchanteur.

Les adieux au refuge furent déchirants, nous ne voulions plus vraiment partir. Nous nous étions attachés à eux. Moi, spécialement à Éric et à Roberto, deux jeunes de 13 ans. C'étaient les deux qui jouaient le plus de tours. C'est au moment de leur dire au revoir que l'on réalise l'impact qu'ils laissent dans nos vies. Ces petits mexicains, on ne les reverra probablement jamais mais on ne les oubliera jamais non plus, c'est impossible de les oublier. Au cours de ces 2 semaines, nous avons parlé espagnol avec les Mexicains, nous avons aidé au refuge, au centre et à l'école primaire, nous avons appris à nous connaître dans le groupe, il y a eu beaucoup de prises de conscience. Le plus important reste la connaissance de soi. Croyez-moi, nous sommes revenus changés. Pas seulement bronzés, nous avons de nouvelles valeurs, de nouveaux buts et de nouvelles expériences de vie. Une si merveilleuse aventure est impossible à oublier. Ce stage est gravé dans nos mémoires pour toujours.

Je tiens à remercier tous ceux, qui, de près ou de loin, ont contribué à rendre ce stage possible. Nous ne vous remercierons jamais assez. Hélène, Marilyn et Daniel, nos trois professeurs, ils ont tout fait pour nous accommoder, pour rendre le stage merveilleux pour tout le monde. Ils ont fait des miracles pour nous, et nous l'apprécions énormément. Tous les organismes et personnes qui ont fait des dons, vous nous avez beaucoup aidés. Tous ceux qui ont assisté à nos levées de fonds, Merci à vous. Fernando, Luis, nos familles, merci beaucoup à vous aussi. Je tiens également à dire merci à tous mes amis.

Myriam Bentounsi

TOUTES NOS FÉLICITATIONS



CONSTRUCTION TELMOSSE

Félicitation à l'équipe de Construction Telmosse qui a récemment reçu la palme d'or des maîtres constructeurs du Québec (APCHQ). Cette palme signifie que Construction Telmosse a atteint un très grand nombre de constructions neuves et le taux élevé de satisfaction de la clientèle (97 %).

Cette équipe d'entrepreneur général de père en fils depuis plus de 35 ans a également greffé une toute nouvelle division de construction à l'entreprise soit GAÏA MAISONS ÉCOLOGIQUES, qui a fait la une au salon chalets, maisons de campagnes au stade Olympique en 2008 et qui connaît un grand intérêt auprès des clients. Plusieurs maisons sont déjà érigées sur le territoire du Québec.

MÉDAILLE DU LIEUTENANT GOUVERNEUR DU QUÉBEC

Le 25 avril dernier, l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant gouverneur du Québec, était de passage à Mont-Tremblant pour sa remise de médaille. Deux jeunes de Labelle, Christophe Labelle et Philippe Laurin ont reçu cet honneur.

La médaille de bronze (jeunesse) qui leur a été remise reconnaît leur engagement, leur détermination et le dépassement de soi dans leur programme d'études. Par leur action bénévole au sein de leur communauté éducative respective, ils exercent une influence positive et sont une source d'inspiration pour la jeunesse.



La municipalité de Labelle se joint à leurs parents et amis pour les féliciter et poursuivre sur cette voie. Ils sont un modèle pour les générations à venir.



PERSONNALITÉ HANDICAPÉES DE LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE CLAIR SOLEIL

Nous tenons également à souligner l'implication de madame Sylvie Bissonnette au sein de l'organisme Clair Soleil.

Cet organisme qui a pour mandat d'informer les personnes handicapées de leurs droits et de leurs intérêts ainsi que des services et ressources dont elles peuvent bénéficier a la chance de compter parmi ses membres actifs madame Bissonnette qui s'est démontrée d'une importance capitale lors de la dernière campagne de financement de l'organisme.

Bravo pour votre implication!!



BLUEBERRY LAKE RESORT

Félicitation à l'équipe de Blueberry Lake Resort qui s'est brillamment illustré le 25 mars dernier lors du dernier gala régional des Grands Prix du Tourisme Québécois.

En lice dans la même catégorie que Tremblant Elysium et Rendez-vous Mont-Tremblant, le cachet de l'endroit, les services offerts, son charmant Restaurant et centre de santé ont valu les faveurs du jury dans la catégorie Hébergement : résidences de tourisme.

L'équipe du Blueberry Lake invite d'ailleurs les gens de la région à venir célébrer ce succès inespéré en profitant des commodités du centre de santé et des activités pour le coût...d'un repas!

Bonne chance à toute l'équipe qui se hisse parmi les prestigieux finalistes des Grands Prix du Tourisme Québécois 2009 dont les gagnants seront connus le 15 mai prochain.



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

RAPPEL IMPORTANT POUR PUBLICATION DE VOS TEXTES

Nous tenons à vous rappeler que selon la politique relative à la reconnaissance et au soutien des organismes, vous devez respecter une grandeur de texte selon la catégorie d'organisme dans laquelle vous êtes reconnus:

Intégré: 1 page

Accrédité: 1/2 page

Affinitaire: 1/4 de page

Les textes doivent avoir la **police Arial** et la dimension de texte maximale de **11**.

À compter du mois de juin, les textes qui ne respecteront pas les grandeurs permises devront être coupés par la personne responsable de l'Info Municipale. Merci de votre compréhension.

L'ABRE DU PARTAGE



L'ARBRE
du partage

Afin de remplir le 2^{ième} mandat que nous nous sommes donné, nous tenons à vous informer que la période d'inscription pour les sacs d'école 2009-2010 débutera au début du mois de juin.

Des formulaires à cet effet seront disponibles à l'école Le Tremplin ainsi qu'au CLSC de Labelle.

Pour plus d'information: 819-686-1085
<http://larbredupartage.spaces.live.com>



COMPTOIR D'ENTRAIDE DE LABELLE

Vente de garage: Jeudi 4 juin de 9 h à 17 h

Tirage:

À tous les mois, il y a un tirage d'un panier de provisions.

Jardins communautaires:

Vous pouvez encore louer un terrain, à prix modique, au jardin communautaire.

Adresse: 127, rue du Collège

Info: 819-686-1878



NOURRI-SOURCE- HALTE ALLAITEMENT

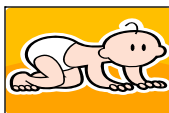
Avoir un bébé est une chose merveilleuse mais qui nous interpelle de plusieurs façons. Nous voulons tous donner ce qu'il y a de mieux à notre enfant. Choisir de l'allaiter est sans contredit la meilleure décision en ce qui concerne son alimentation. Afin de briser l'isolement que peuvent vivre certaines personnes et afin de vous donner de l'information sur différents sujets concernant la venue d'un nouvel enfant, nous vous invitons tous à nous joindre pour les prochaines Haltes Allaitement. Des mairaines et des professionnels de la santé vous y attendent en grand nombre.

Bienvenue aux mères enceintes, aux nouvelles mamans, aux pères, aux grands-parents et à toute personne intéressée par l'allaitement.

Mardi 9 juin : Être parent et la vie de famille

Au CLSC de Labelle, de 9 h 30 à 11 h 30

Pour information: Mariève Telmosse au 686-5434.



Merci à notre commanditaire Pharmacie Pascal Cormier, Proxim de Labelle

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le CSSS des Sommets et le club de l'Âge d'Or de Labelle invite la population à participer à différentes conférences.

Quand : Mercredi 17 mai 2009 à 9 h 30

Lieu : Salle de l'Âge d'Or (sous-sol de l'hôtel de ville)

Conférence : Prévenir les abus et demeurer à domicile en toute sécurité
Animé par la Corporation prévoyance envers les aînés)
Pour information : 819-681-3371 poste 5015

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES (SUITE)



Corps de Cadets 2000 Labelle des Hautes Laurentides
Chevaliers de Colomb de Labelle 14593



Sont fiers de vous inviter à leurs

1^{ère} JOURNÉE DE SPAGHETTI
SAMEDI, 23 Mai 2009

Le Corps de Cadets de Labelle ainsi que les Chevaliers de Colomb, s'associe ensemble pour une première fois afin de vous offrir une journée spaghetti de **11h00 à 20h00**. Salle Wilfrid Machabée (en haut de l'hôtel de ville) 1, rue du Pont, Labelle

Le repas sera offert avec une salade, pain, spaghetti (à volonté) et un dessert.

Au coût de **\$10 pour les adultes** et **\$5 pour les enfants de 6-12 ans**.

Tirage de plusieurs prix

Notre première présidente d'honneur pour cette journée et nulle autre que l'Adjudant Chef Andrée-Ann Laramée

Le Corps de Cadets de Labelle forme des jeunes de 12-18 ans pour promouvoir le conditionnement physique et en faire de bon citoyen. Ils se rencontrent tous les vendredis soir pour pratiquer des sports et leurs connaissances, sous la gouverne du Lieutenant Commandant Gilles Laramée.

Le tout nouveau conseil des Chevaliers de Colomb de Labelle à vue le jour le 4 Juillet 2008. Ils n'étaient que 30 membres à cette date, mais depuis moins d'un an, le conseil est maintenant à 45 membres et ont continue de grossir. Les Chevaliers de Colomb est un organisme qui viens en aide aux démunis, aux jeunes et les aînés, et à remis plus de \$2200 à la communauté de La Minerve et de Labelle. Le Grand Chevalier est Denis R. Gauthier.

Pour plus d'information contacter (819) 686-2333 ou (819) 274-2074.

Venez-en grand nombres il y aura des billets en pré vente et à la porte.



CORPS DE CADETS 2000 LABELLE-HAUTES-LAURENTIDES

Le corps de cadets souhaite féliciter trois cadets qui ont réussi leur Examen National de Certification d'Étoiles le 1^{er} mars 2009 à Laval. Cet examen est ce qui complète la formation d'un cadet. Suite à la réussite de celui-ci les cadets ont la possibilité d'obtenir un emploi d'été au camp de cadets (Val Cartier).

Félicitations à :

Sergent Patrick Morin-Côté (Nominique)
Sergent Fanny Primeau (Rivière-Rouge)
Adjudant Marc-Antoine Laramée (La Minerve)

Le commandant Lieutenant Gilles Laramée, son personnel, les membres du comité civil et l'ensemble des cadets de



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES (SUITE)

CGAL

COMITÉ DES GENS D'AFFAIRES DE LABELLE

Voici, en bref, les résultats de notre sondage visant à connaître l'intérêt pour nos membres d'avoir un site Internet et leur opinion sur les intentions du **CGAL** de créer son propre site Internet. 30 entreprises ont répondu sur un total de 94 membres (dont 69 sont de Labelle soit la moitié des entreprises d'ici). Des 30 répondants, 19 disposent d'un site Internet, 1 est en voie de création et 4 envisagent de le créer à moyen terme, avec un budget variant de 500\$ à 2000\$. (Mentionnons que 43 de nos 94 membres possèdent leur site Internet). 28 répondants croient utile de consulter fréquemment le site Internet d'autres entreprises. 12 d'entre eux le font à tous les jours et 12 autres à chaque semaine. Enfin, 28 répondants croient que le fait d'avoir un lien entre leur entreprise et le site Internet de la Municipalité de Labelle contribuerait à accroître leur visibilité auprès d'éventuels clients et seraient d'accord à ce que le **CGAL** se dote d'un site Internet et y insère les coordonnées de leur entreprise. Félicitations à Sylvie Lalonde de **Escapades Laurentides 2007** qui s'est mérité une publicité de ¼ de page dans l'Info Vallée de la Rouge, en guise de remerciement pour avoir répondu à notre sondage.

Le **CGAL** est heureux d'accueillir Valérie Clot qui a démarré à Labelle, en novembre 2008, une entreprise de décors thématiques. Née d'une passion pour les décors, l'entreprise se veut innovatrice par ses concepts réalisés sur mesure ou projet clé en main. **Passion Décors** vous propose une gamme de décors au fil des saisons, pour des événements spéciaux ou pour création d'ambiance, pour égayer votre commerce, pour un mariage exceptionnel ainsi que des aménagements floraux. Vous pouvez admirer ses décors à la Pharmacie Pascal Cormier.

NOUVELLES DE NOS MEMBRES

Félicitations à Marc et Guy Telmosse de **Constructions Telmosse**, ainsi qu'à leurs employés, qui ont récemment obtenu la palme d'Or de Maître Constructeur auprès de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ).

Lors du Gala « Les Grands Prix du tourisme Desjardins 2009 », deux membres du **CGAL** ont été couronnés lauréats régionaux, leur permettant de représenter notre région au gala national en mai prochain. Nos félicitations à **Blueberry Lake Resort** (Grand prix de l'hébergement, résidences du tourisme) et **La Compagnie des Péniches** (Grand prix des attractions touristiques de moins de 100 000 visiteurs).

Bravo à Jacinthe Godmer, directrice générale de la **Caisse Desjardins Labelle-Nominingue**, d'avoir permis aux élèves de l'École Le Tremplin de vivre de belles activités récréatives, culturelles et sportives en 2008-2009 et ce, grâce à la généreuse contribution financière qu'elle a remise au nom de **Desjardins**.

ANNIVERSAIRES DE NOS ENTREPRISES-MEMBRES

Établi à Labelle depuis mai 1974, **Meubles Yvan Piché** a su, au fil des ans, s'adapter aux goûts et aux besoins de sa clientèle. Grâce aux importants travaux effectués récemment par les propriétaires et à l'implication de leur fille Valérie dans l'entreprise, ils offrent un choix de meubles plus grand sur une superficie de 8 000 pi². Pour souligner ce 35^e anniversaire, plusieurs promotions seront offertes en 2009.

Au service de la région depuis 40 ans, François Amadei, de l'**Étude Amadei & Poudrier, Notaires**, offre des services et des conseils juridiques, notamment en droit immobilier et pour la rédaction de testament et de mandat en cas d'incapacité. Originaire de Labelle et très impliqué socialement dans sa communauté, M. Amadei a été assermenté le 16 mai 1969.

ERRATUM - THÉÂTRE AMBULANT DES LAURENTIDES

UNE ERREUR S'EST GLISSÉE DANS LA PROGRAMMATION LOISIRS ESTIVALE 2009 CONCERNANT LES DATES DE REPRÉSENTATIONS DE LA TROUPE DU THÉÂTRE AMBULANT DES LAURENTIDES.

VOUS AURIEZ DÛ LIRE :

DU 10 AU 25 JUILLET 2009 : BONNIE ET CLAUD D'YVES AMIOT

DU 14 AU 29 AOÛT 2009 : POUR HOMMES SEULEMENT DE RAYMOND VILLENEUVE

LE THÉÂTRE FERA RELÂCHE LES 31 JUILLET, 1ER, 7 ET 8 AOÛT 2009.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

THÉÂTRE AMBULANT



DES LAURENTIDES

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES (SUITE)

MANOIR LABELLOIS, C'EST UN DÉPART!

Voilà maintenant 2 ans que le comité du Manoir Labellois travaille sur ce dossier d'une résidence pour personnes âgées à Labelle. Comme nous vous le disions dans L'Info municipale du 11 mars dernier, la Municipalité a finalisé l'acquisition du presbytère qui sera, par la suite, cédé au Manoir Labellois pour en faire l'entrée principale de la résidence.

Au cours des dernières semaines, le conseil d'administration du Manoir s'est réuni pour réactiver ce projet. Nous avons ainsi confié le mandat d'accompagnement et de préparation du dossier pour la Société d'habitation du Québec au Groupe de ressources techniques LogiLoge. Nous avons aussi confié un mandat à François R. Beauchêne, architecte, pour la préparation des plans, devis et surveillance des travaux.

Sur la photo prise lors de l'octroi de ces mandats, de gauche à droite : François R. Beauchêne, architecte, Robert Bergeron, Michèle Pédemay, Caroline Dumouchel et moi-même, membre du conseil d'administration du Manoir et, du Groupe LogiLoge, Thérèse Cossette et Lionel Traversy. Absentes lors de la prise de la photo mais membres du conseil d'administration du Manoir, Madeleine Terreault et Suzanne Labelle.

Il va sans dire, qu'il s'agit d'un projet de longue haleine qui devrait s'étirer sur une période de deux ans d'ici à l'accueil des premiers locataires.

Il nous fera plaisir de vous tenir au courant de l'avancement de ce beau projet au fur et à mesure de son avancement.



Christiane Cholette, présidente

CERCLE DE FERMIERES DE LABELLE

Ce mois de mai, c'est le mois des abonnements à la revue **L'Actuelle** et, par la même occasion, vous devenez membre du Cercle de fermières de Labelle.

Nous avons déjà une nouvelle recrue pour cette année. Elle a 14 ans et voici quelques années qu'elle attend l'âge nécessaire pour devenir « fermière ». Depuis ce temps, elle prenait des cours avec les fermières à l'école le Tremplin. BIENVENUE à Aglaée Brunet, notre première jeune membre.

Activités du mois de mai:

- **Vente de garage** le samedi 16 mai à 9 h au bureau d'accueil touristique de Labelle. Nous y pique-niquerons le midi et nous soulignerons la fête de l'incorporation des CFQ et la réception de la charte le 22 mai 1968, soit 47 ans après la fondation des 5 premiers cercles en 1915.
- **Assemblée du mois** le mercredi 13 mai à 13 h à la salle Wilfrid-Machabée
Au programme: Fermière de l'année, nous votons - élection en juin : présidente et conseillère no 1
Textile : attrape-fil (s) pratique, à garder, à offrir (réf. *L'Actuelle* vol. 17 no. 4)
Mini atelier: petit carnet portes-aiguilles
Culinaire : biscuits frigidaire faciles (réf. *L'Actuelle* vol. 13 no. 6)



Pour information: Nicole 819-686-1412, Ginette 819-686-3119

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES (SUITE)

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'EMBELLISSEMENT DE LABELLE

Échange annuel de vivaces:

Vous êtes tous et toutes conviés à l'échange annuel de vivace.

Date: Le samedi 30 mai 2009 de 9 h à 12 h

Lieu: Stationnement de la bibliothèque Lancia-Monette
Du café vous sera offert

Le dernier échange a eu lieu à l'automne dernier et avait suscité peu d'intérêt. Nous optons cette année de vous l'offrir au printemps en souhaitant que vous soyez plus nombreux à bénéficier de ce service offert par la Société d'horticulture et d'embellissement de Labelle.

Nous espérons vous accueillir en grand nombre pour que l'événement puisse se répéter l'an prochain.

Offre d'emploi:

La société d'horticulture et d'embellissement de Labelle (SHEL) est à la recherche d'une ou d'un étudiant pour effectuer un travail d'été en horticulture.

Le contrat est pour la saison estivale 2009

Il faut acheminer sa candidature le plus rapidement possible à :

SHEL
Municipalité de Labelle
1, rue du Pont
Labelle, J0T 1H0

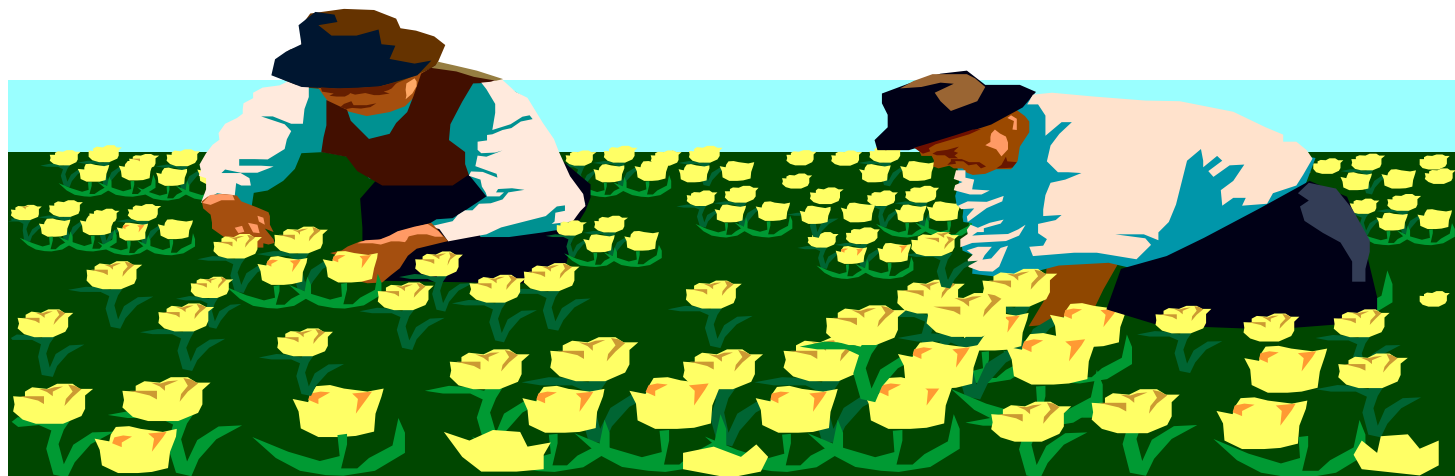
Membre pour le comité:

Nous sommes également à la recherche de personnes intéressées par l'horticulture et préoccupées d'embellir notre village. Nous désirons compléter notre comité, actif depuis déjà un an.

Si vous vous sentez concernés et disponibles, vous pouvez communiquer avec Louise Gaudreau au 686-2173 ou par courriel à : louisegau@hotmail.com

Il nous fera plaisir de vous accueillir dans notre comité super dynamique.

Luce Poirier, sec.
S.H.E.L.



CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
mai	14	19 h 30	Pièce de théâtre : « Comédie dans le noir »	Ri-do-rare	Salle Wilfrid-Machabée
mai	16	19 h 30	Pièce de théâtre : « Comédie dans le noir »	Ri-do-rare	Salle Wilfrid-Machabée
mai	13	13 h	Assemblée mensuelle	Cercle de fermières	Salle Wilfrid-Machabée
mai	16	9 h	Vente de garage et pique-nique	Cercle de fermières	Bureau d'accueil touristique
mai	17	9 h 30	Conférence : Prévenir les abus et demeurer à domicile en toute sécurité	Club de l'Âge d'Or	Salle de l'âge d'or
mai	22	16 h 30	Date de tombée de l' Info municipale	Service des loisirs et du tourisme	Municipalité
mai	23	11 h à 20 h	Journée spaghetti	Corps de cadets 2000 et Chevaliers de Colomb Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
mai	26	19 h	Conférence: Le monde merveilleux des champignons	Guylaine Duval	Salle Valiquette
mai	30	13 h	Formation compostage	Nova-Envirocom	Pavillon des loisirs
mai	30	9 h à 15 h	Distribution d'arbres	Service de l'urbanisme	Garage municipal
mai	30	9 h à 12 h	Échange annuel de vivaces	Société d'horticulture et d'embellissement Labelle	Stationnement Bibliothèque municipale
juin	04	9 h à 17 h	Vente de garage	Comptoir d'entraide	Comptoir d'entraide
juin	06		Fête des voisins	À vous de voir	Municipalité
juin	09	9 h 30 à 11 h 30	Être parent et la vie de famille	Nourri-Source	CLSC Labelle
juin	13	10 h 30	Pièce de théâtre : Chou pour le pirate Tatou	Bibliothèque Lancia-Monette	Salle Valiquette
juin	15	19 h	Conférence: Comprendre les messages de l'au-delà	Marylène Coulombe	Salle Valiquette
juin	20	À confirmer	Festival Boré-Art de musique classique		Salle Wilfrid-Machabée